DES D'INFANTICIDES ET AUTRES CAS D'ASSASSINATS D'ENFANTS AU COURS DU MOIS DE FEVRIER 2022

Un enfant albinos tué en commune Kigamba, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 janvier 2022 indique qu'en date du 30 janvier 2022, Abdoul Igiraneza alias Muzungu, albinos, âgé d'environ 8 ans, résidant derrière un cabaret appelé Treibeka hill top ten, sur la 7ème avenue, quartier Muramvya, zone Kinama, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, a été tué, après être enlevé à Bujumbura aux environs de 8 heures du matin. Selon des sources sur place, à cette même date, vers 13 heures, ses restes ont été retrouvés dans une savane, sur la sous-colline Saswe, colline Humure II, commune Kigamba, province Cankuzo. Selon les mêmes sources, il a été tué par mutilation par 3 hommes dont Etienne Nizigiyimana alias Fantasi, chauffeur à Bujumbura Mairie, orginaire de la colline Mwiruzi, commune Mishiha, Médard Ndayizeye, originaire de la commune Mishiha et Augustin Seshahu, originaire de la commune et province Cankuzo. Ces trois hommes ont pris la direction de la province Cankuzo en emportant ce corps coupé en plusieurs morceaux et emballé dans des sachets mis dans un sac. Ces hommes avaient utilisé un véhicule d'un commerçant appelé Gaspard Ntunguru, originaire de la province Cankuzo et arrivés à Cankuzo, ils ont loué 3 motos avant de se rendre en commune Kigamba. A mi- chemin, ils ont dévié vers la sous-colline Saswe, colline Humure II, où ils ont jeté dans une savane le reste du corps, excepté les os qui étaient détenus par Etienne avant de prendre le large. Médard et Augustin ont été attrapés par la population de la localité de Nyakere grâce à un enfant qui gardait des vaches dans les environs. Ces derniers ont été conduits au cachot du commissariat communal de Kigamba avant d'être transférés, le matin du 31 janvier 2022 vers le cachot du commissariat provincial de police pour subir un interrogatoire. Les mêmes sources ajoutent que les 3 motards ont été aussi attrapés pour enquête. L'enquête continue aussi sur ce commerçant Ntunguru. Les restes du corps de cet enfant ont été conduits à la morgue de l'hôpital Cankuzo en attendant les siens.

Un enfant tué en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 7 février 2022, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un enfant a été jeté dans les toilettes de l'église appelée CMCI par sa mère Jeannette Nzoyisaba, membre du

LIGUE ITEKA

parti CNDD-FDD, âgée de 22 ans. Selon des sources sur place, très tôt le matin, cette femme a dit à son mari Célestin Ngendakumana, membre du parti CNDD-FDD, âgé 26 ans, qu'elle allait chez le père de l'enfant pour le faire inscrire au bureau de l'état civil. Dès son retour, son mari lui a demandé où était l'enfant et elle lui a répondu que l'enfant est mort chez son père dans la commune Mwakiro, province Muyinga et qu'elle ira à l'enterrement le lendemain. Son mari a alors alerté le chef de colline qui a demandé aux Imbonerakure de l'arrêter et la femme a été conduite chez l'OPJ. Elle a avoué qu'elle l'a jeté dans une toilette de l'Eglise CMCI et on l'a retrouvé là avant de l'y retirer vers 17 heures. Ce cadavre de l'enfant a été conduit vers la morgue de l'hôpital Buhiga et il a été enterré en date du 9 février 2022. Jeannette Nzoyisaba et son mari Célestin ont été conduits au cachot mais l'homme a été relâché en date du 10 février 2022 tandis que la femme a été transférée au cachot du commissariat provincial de police de Karuzi. Signalons que cette femme s'était mariée avec Célestin étant enceinte et ils s'étaient convenus que lorsqu'elle mettrait au monde, l'enfant sera remis à son père à l'âge de 7 ans.

LIGUE ITEKA